DISTRIBUTION

Publication de l'étude sur les besoins de formation en entrepôt

Tel qu'annoncé dans notre dernier bulletin, le Comité a fait réaliser une étude visant à mieux cerner les besoins de formation dans les entrepôts du secteur de la distribution alimentaire.

Cette étude a été menée auprès d'environ 80 gestionnaires et travailleurs oeuvrant dans 13 entrepôts situés dans différentes régions du Québec. La cueillette d'information a d'abord été centrée vers les trois grands distributeurs (Provigo, Métro, Sobeys) qui représentent plus de 80 % de la main-d'oeuvre de ce secteur. Elle a également été effectuée chez Colabor ainsi qu'auprès de sept autres grossistes-distributeurs régionaux de taille plus modeste.

Cette étude réalisée par le Groupe Réseau Conseil a été déposée en octobre 2005. On peut en obtenir une copie gratuitement en s'adressant à nos bureaux ou la consulter ou la télécharger à partir du site Internet du Comité.

Le conseil d'administration du Comité dégagera bientôt les actions prioritaires qu'il compte retenir pour donner suite à ces travaux.

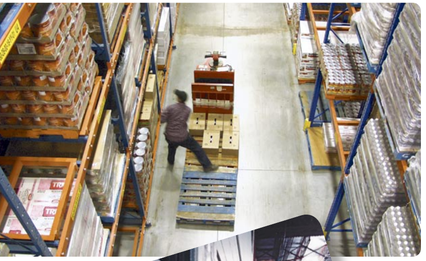

Le rapport de recherche présente notamment :

- > un **profil sommaire** des travailleurs en emploi ;
- > une **documentation** des **pratiques** en matière de gestion des ressources humaines;
- > une **description** des **changements** technologiques ayant un impact sur les compétences requises des travailleurs;
- > un **portrait** des **besoins actuels** de formation des travailleurs et de ceux anticipés en fonction des changements technologiques;
- > une **description sommaire** de l'offre de formation accessible ;
- > et une **série** de **recommandations** et de pistes d'action en vue de répondre aux besoins de formation.

DEC EN GESTION DE COMMERCES

Deuxième trousse pédagogique sur le secteur de l'alimentation

Le Comité sectoriel a publié une deuxième trousse pédagogique visant cette fois à mieux faire connaître les aspects juridiques du domaine de l'alimentation aux professeurs et aux étudiants du programme collégial en Gestion de commerces. Avec la production de ce nouvel outil de travail, il poursuit ainsi son travail de support et de rapprochement de l'industrie auprès des collèges offrant ce programme d'enseignement.

Le Comité a lancé cette série l'an dernier avec la diffusion d'une première trousse plus générale portant sur l'Analyse de la fonction de travail d'un gestionnaire de commerce d'alimentation.

Cette fois-ci, c'est tout le contexte juridique particulier encadrant la direction d'un commerce de l'alimentation que ces futurs gestionnaires sont appelés à bien comprendre. Parce que le commerce de l'alimentation implique la manipulation et la transformation d'aliments frais, ses acteurs évoluent dans un environnement juridique très particulier et fortement réglementé, qui vise à assurer la qualité des produits alimentaires ainsi que la sécurité et l'information du public qui les consomme.

La trousse couvre ainsi quatre sujets juridiques majeurs liés aux opérations d'un commerce de l'alimentation, à savoir : l'hygiène et la salubrité, la santé et la sécurité et les normes du travail, la protection du consommateur, notamment dans l'affichage et l'étiquetage, ainsi que l'exploitation et les divers permis d'opération.

Pour chaque sujet, les étudiants sont invités à constituer leur propre recueil de Lois et règlements et on leur propose ensuite des exercices pédagogiques visant à reconnaître et appliquer ces règles de droit dans des situations quotidiennes concrètes et à bien évaluer les conséquences et les impacts d'une infraction.

La série complète prévoit deux autres trousses : une troisième sur les thèmes du Plan de marketing, communication et marchandisage est en préparation et sera publiée au printemps 2006 et la quatrième sur le thème Budget, approvisionnement et service à la clientèle devrait être publiée à l'hiver 2007.

Ces trousses pédagogiques sont distribuées gratuitement aux départements de techniques administratives et aux services de formation continue des collèges offrant les programmes conduisant à un DEC ou une AEC en Gestion de commerces. Les principaux documents d'information qu'elles contiennent peuvent aussi être consultés sur le site Internet du Comité.

La deuxième trousse porte sur l'environnement juridique particulier du commerce de l'alimentation

la circulaire

bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

La publication de ce bulletin est rendue possible grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.

Rédaction : Laurence Zert, directrice générale
Pierre Cordeau, agent de recherche et d'information
Michel Payette, consultant
Conception graphique et production : www.acapelladesign.com
Tirage : 6 000 copies – Disponible sur le site du Comité : www.csmoca.org
ISSN : 1705-7582 version imprimée
ISSN : 1705-7590 version en ligne
Dépôt légal - Bibliothèque du Québec, 2006

Comité sectoriel de main-d'oeuvre du commerce de l'alimentation
Place du Parc, 300 rue Léo-Pariseau, bureau 950, Montréal (Québec) H2X 4B3
Tél. : 514 499-1598 – Téléc. : 514 499-3483 – info@csmoca.org

la circulaire

bulletin d'information du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation

hiver 2006

au menu

> Bilan des cinq ans
> Changement à la direction
> Étude sur le commerce de gros
> Trousse Gestion de commerces

Faisons le bilan !

Le Comité fête ses cinq ans !

L'occasion est belle de faire le bilan des initiatives et de s'interroger sur les priorités d'action pour les prochaines années. D'autant plus qu'un changement s'opère à la direction générale et qu'un nouveau cycle de planification s'amorcera bientôt pour le Comité.

Ce bulletin présente un bilan des réalisations du Comité au cours de ses cinq premières années d'existence en fonction de ses principaux champs d'intervention: la promotion des métiers et des carrières, le développement des compétences de la main-d'œuvre ainsi que la concertation et le soutien aux initiatives de l'industrie.

Le bilan est fort positif puisque plusieurs bons coups ont été réalisés et de nouveaux programmes ont été mis en place. Toutefois, le travail n'est pas terminé et le défi consiste maintenant à bien implanter et incarner ces outils dans la réalité et les opérations quotidiennes de l'industrie.

Au cours des prochains mois, le Comité compte organiser quelques rencontres d'information et de consultation avec les partenaires de l'industrie, dans différentes régions, afin de mieux faire connaître les outils développés par le Comité et d'échanger sur les façons de les utiliser ainsi que sur les priorités et les pistes d'action futures pouvant le mieux répondre aux besoins de l'industrie.

On vous donnera des nouvelles de cette tournée dans un prochain numéro ! D'ici là, si vous avez déjà des questions ou des suggestions d'action à proposer, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous en faire part. Nous sommes toujours heureux d'entendre vos propositions et soucieux de répondre à vos besoins.

DIRECTION GÉNÉRALE

Changement de garde à la direction du Comité

> Le bilan des cinq premières années du Comité, c'est aussi celui du directeur général sortant, Michel Payette, qui a récemment choisi de quitter ses fonctions pour devenir consultant à son compte. Les prochaines phases de développement du Comité se feront donc avec sa nouvelle directrice générale, Laurence Zert, qui connaît bien la dynamique des comités sectoriels de main-d'œuvre comme le nôtre.

Laurence Zert possède en effet une vaste expérience dans le domaine du développement de la main-d'œuvre. Diplômée en administration des affaires (marketing) et en gestion des ressources humaines, elle a été gestionnaire et responsable des ressources humaines de plusieurs PME, principalement dans des industries de haute technologie.

Elle possède de plus une solide connaissance du rôle et des mandats des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) puisqu'elle a été cofondatrice et présidente du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique du Québec de 1993 à 2003.

Nul doute que cette combinaison d'expériences sera fort utile au Comité qui doit bientôt amorcer une nouvelle phase de planification et de développement et le conseil d'administration souhaite bonne chance à Laurence dans ses nouvelles fonctions.

Par ailleurs, cette transition se fera dans la continuité et le directeur général sortant a assuré madame Zert et le Conseil de sa disponibilité pour collaborer, au besoin, au suivi et au développement de certains projets spécifiques du Comité. Le cinquième anniversaire du Comité et la transition à la direction générale ont aussi été soulignés avec éclat par le journal L'Alimentation qui a fait la une de son édition de décembre 2005 avec un article sur le Comité sectoriel, duquel nous avons d'ailleurs extrait cette photo annonçant le changement de garde à la direction.

Laurence Zert succède à Michel Payette

Photo : Magazine l'Alimentation

BILAN 2000-2005

Promouvoir les carrières

À sa création en 2000, le Comité ne possédait aucun document ou outil d'information sur les métiers et les carrières dans le commerce de l'alimentation. Depuis ce temps, le Comité a mis à la disposition du public et des intervenants concernés, notamment les conseillers en orientation des réseaux de l'éducation et de l'emploi, un ensemble de moyens d'information diversifiés sur le commerce de gros et de détail dans l'alimentation.

Fiches d'information > Une fiche sur les métiers de base et une autre sur les carrières en gestion, comprenant des portraits d'employés et des renseignements sur la formation et les cheminements de carrière.

Magazines > Collaboration à la production de revues sur les carrières dans le domaine bioalimentaire, telles que Métiers en direct sur L'Agroalimentaire (Éditions Septembre) et Les 100 carrières de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation (Éditions Jobboom).

Vidéos DVD > Vidéo de 22 minutes intitulée Des métiers et des carrières pour tous les goûts et bande annonce d'une minute disponibles gratuitement en format DVD et pouvant aussi être visionnées sur le site Internet.

Site Internet > Site présentant une information détaillée sur le secteur, les métiers et les carrières. On y retrouve aussi les publications du Comité, sa vidéo promotionnelle et un service de placement en ligne spécialisé en lien direct avec Emploi-Québec.

Kiosque d'information > Kiosque installé annuellement à plusieurs événements pour faire la promotion du secteur auprès de différentes clientèles. Congrès de l'Association d'information scolaire et professionnelle et de l'Ordre des conseillers en orientation du Québec / Salon Éducation Formation Carrière / Colloque sur l'approche orientante / Journées-carrières dans des écoles ou avec des groupes d'employabilité.

Rencontres régionales > Rencontres d'information avec les conseillers en orientation du réseau scolaire, des organismes communautaires et les agents d'Emploi-Québec dans six régions du Québec.

Outils promotionnels > Production d'une affiche, d'un signet et d'un aimant sous le thème *Faites carrière dans le commerce de l'alimentation*.

Publicité > Placement d'annonces dans le Magazine Jobboom et dans diverses revues spécialisées pour les conseillers en orientation.

BILAN 2000-2005

Soutenir l'industrie

Le Comité se doit d'appuyer et d'encourager les initiatives de l'industrie pour le développement des compétences de sa main-d'œuvre. Cet objectif se traduit notamment par des services de référence, des études visant à cerner les besoins de l'industrie ainsi que par des activités de concertation et de communication permettant d'établir un échange d'information et de points de vue constant avec l'industrie.

LA CIRCULAIRE

Tiré à 6 000 exemplaires, le bulletin d'information du Comité est publié deux fois par année et vise à informer l'industrie des activités du Comité, des innovations en matière de formation dans le domaine du commerce de l'alimentation, ainsi que des ressources et programmes disponibles en regard des principales problématiques de main-d'œuvre du secteur.

ÉVÉNEMENTS ET RÉFÉRENCE

Le Comité participe régulièrement au congrès de l'ADA, au colloque du Québec du CCDA et au Salon international de l'alimentation (SIAL) afin de faire connaître les initiatives du Comité et pour recevoir les réactions et besoins des membres de l'industrie. Il traite aussi certaines demandes d'information spécifiques et devient un carrefour de référence de plus en plus utilisé par l'industrie en matière de main-d'œuvre.

PLACEMENT ET RECRUTEMENT

Depuis 2004, le Comité donne un accès direct, à partir de son propre site Internet, aux offres d'emplois et aux candidatures inscrites pour notre secteur dans la banque d'Emploi-Québec. Le système s'avère très performant pour la promotion des offres d'emploi dans les magasins d'alimentation et constitue une formule gratuite et gagnante pour tous les partenaires.

SALON DE L'EMPLOI

Le Comité fait la promotion du secteur et de son service de Placement en ligne en participant à différents salons de l'emploi, comme le Salon Emploi Formation, le Salon de l'emploi du commerce de détail et d'autres événements régionaux du même genre.

ÉTUDES

Créé en 2000 suite à la réalisation d'un important diagnostic sectoriel de main-d'œuvre, le Comité a poursuivi en réalisant certaines études spécifiques sur l'analyse des besoins en poissonnerie en 2003 et sur les besoins de formation dans le secteur des entrepôts en 2005. Il compte bientôt produire une importante enquête sur les phénomènes liés à l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans le secteur.

CONCERTATION

Le Comité agit comme porte-parole de l'industrie en matière de main-d'œuvre auprès de plusieurs partenaires publics et privés des milieux de l'éducation, de la formation et de l'emploi et son leadership s'exerce tant aux niveau national, régional que local. Il participe aussi aux activités du nouveau Conseil canadien de l'industrie alimentaire, un conseil canadien de main-d'œuvre ayant une mission semblable à celle du Comité.

BILAN 2000-2005

Développer les compétences

Le développement des compétences professionnelles de la main-d'œuvre est un enjeu prioritaire et le Comité a mis en place plusieurs nouveaux programmes pour répondre aux besoins de l'industrie dans tous les postes du commerce de détail. Le défi consiste maintenant à consolider ces initiatives pour en faire des outils concrets et intégrés aux pratiques de gestion des entreprises du secteur.

Postes en gestion

DEC en Gestion de commerces - Ce nouveau programme technique au collégial constituera dans l'avenir la principale source de recrutement pour le personnel de gestion dans le commerce de détail. Le Comité tisse des liens avec une vingtaine de collèges offrant ce programme, dans toutes les régions du Québec, et a entrepris la production d'une série de trousses pédagogiques visant à mieux faire connaître les particularités du secteur de l'alimentation et à ainsi stimuler et bien préparer les étudiants intéressés à y faire carrière.

Programme en Gestion de département de marché d'alimentation - En 2003, le Comité a pris l'initiative de relancer un programme d'Attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de département de marché d'alimentation développé par le cégep de St-Hyacinthe et destiné aux personnes déjà en emploi dans des postes de commis ou d'assistant gérant. L'évaluation a confirmé la pertinence du programme mais a soulevé des questions quant à son coût, sa durée et son accessibilité à l'extérieur de la région de Montréal. Le Comité et le cégep travaillent donc à en réduire la durée et à l'offrir en modules détachés. Du matériel pédagogique est en cours de production afin d'offrir une partie de la formation à distance, jumelée à l'organisation de rencontres occasionnelles de groupes dans quelques régions. Un dossier à suivre !

Dépanneurs et petites surfaces - Le Comité a appuyé l'ADA dans son projet de développer un programme de formation pour les gestionnaires de dépanneurs et de petites épiceries. Le programme de 36 heures a été expérimenté avec succès dans deux régions en 2004, mais l'organisation de nouvelles cohortes s'avère difficile à réaliser.

Métiers spécialisés

Diplômes d'études professionnelles (DEP) - Le Comité a collaboré avec le ministère de l'Éducation pour la révision des programmes de DEP dans les domaines de la boucherie de détail, de la boulangerie, de la pâtisserie et de la poissonnerie.

Programmes d'apprentissage en milieu de travail - La stratégie d'action du Comité pour les métiers spécialisés mise surtout sur le développement des Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en collaboration avec Emploi-Québec. Ces programmes permettent l'apprentissage d'un métier sous le mode du compagnonnage directement en magasin et conduisent à une certification professionnelle dûment reconnue. Deux programmes existaient avant la création du Comité, en pâtisserie et en boulangerie, et le Comité a en a développé deux nouveaux en boucherie de détail et en poissonnerie.

En date du 1er octobre 2005, on dénombrait près de 1000 inscriptions dans les quatre programmes concernés : boucherie de détail (213 depuis 2003), boulangerie (208 depuis 2000), pâtisserie (518 depuis 1995) et poissonnerie (55 depuis 2004). En poissonnerie, le développement s'est fait à partir d'un nouveau cadre de référence défini en 2003 et a permis l'élaboration d'une norme professionnelle ainsi que la publication d'un Guide de la poissonnerie qui a reçu un accueil enthousiaste de l'industrie.

Commis en alimentation

Attestation d'études professionnelles pour Commis en alimentation - Un nouveau programme est récemment apparu au secondaire, l'Attestation d'études professionnelles (AEP), visant à répondre aux besoins locaux du marché du travail et à offrir des formations de plus courte durée à des clientèles adultes à la recherche d'un emploi durable. Le Comité a ainsi obtenu et validé en 2005, la création d'un nouveau programme d'AEP pour Commis d'établissement d'alimentation. L'enjeu consiste maintenant à expérimenter ce programme dans le plus grand nombre de régions et de contextes possibles et les marchands sont invités à exprimer leurs besoins et demandes à cet égard auprès du Centre local d'emploi (CLE) de leur région.

Modules et outils spécialisés pour les différents départements - Le Comité souhaite aussi pouvoir expérimenter des modules de formation de plus courte durée ciblés sur certains départements particuliers pour répondre à des besoins plus spécifiques. En outre, le Comité a récemment déposé un projet qui permettrait de développer un ensemble d'outils en mode virtuel visant à faciliter l'accueil, l'intégration en emploi et la formation de la main-d'œuvre pour les postes de commis dans les différents rayons d'alimentation.